L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JUILLET 1883. 56me Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI, 26 JUILLET 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE.

Voir le supplément de l'ABEILLE pour les annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

VENTES DE CE JOUR.

Par N. V. Vinet, constable, au No 87 Passage de la Bourse—Un lot de meubles.

Dangers.—Mesures sanitaires.

Nous revenons sur cette question de la salubrité de la ville, qui se complique, à cette heure, de la question quarantainaire soulevée par l'apparition de la fièvre jaune dans certains ports du Golfe et par l'approche menaçante du choléra asiatique. Avons-nous besoin d'en donner la raison? Est-ce que tout le public ne la sait pas aussi vivement que nous?

Nous y reviendrons toujours, à tout propos, sans trêve ni répit, jusqu'à ce qu'elle soit résolue définitivement, dans l'intérêt et pour le bien de la communauté, à l'intérieur, pour son honneur et sa réputation, à l'extérieur. Le moment est venu de frapper un grand coup; qu'on le frappe, une bonne fois, sans tarder, sans hésiter.

Jamais occasion n'a été si favorable. A certaines époques, on a fait, en Louisiane, de l'opposition au Bureau de santé; aujourd'hui, tout le monde est de son avis, tout le monde va au-devant de ses désirs, tout le monde l'engage à agir vigoureusement; volontiers, on lui reprocherait de n'en pas faire assez, de manquer d'énergie, de promptitude, de décision.

Le gouverneur de l'Etat lui envoie de pressantes requêtes; la Bourse au coton, la Bourse aux produits, la Bourse aux actions lui adressent de chaleureuses supplques. Plus d'obstacle, nulle part; partout des encouragements, des appuis; pas une note discordante dans le concert de sollicitations.

On sent, en effet, que le moment est suprême: on se voit placé entre deux ennemis étrangers, dont l'invasion pourrait produire, parmi nous, d'effroyables ravages; et cela, à la veille du plus grand événement de notre carrière industrielle, d'une immense entreprise, du succès de laquelle dépend notre avenir, et qu'une calamité imprévue pourrait faire avorter. Dans une pareille situation, rien de plus naturel que cette anxiété de toute notre communauté; nous plaindrions sincèrement nos concitoyens de ne la pas éprouver.

Malheureusement, rien de ce qui se passe ici n'est fait pour y rassurer les esprits. En dehors des travaux si intelligents, si utiles, de l'association sanitaire auxiliaire, aucune mesure n'est prise, aucun effort n'est tenté, pour maintenir la salubrité d'un grand centre comme le nôtre.

Rien de moyable comme le contraste entre les rues qui descendent du Mississippi vers le lac, où, du matin au soir, l'eau coule en abondance, entraînant avec elle une partie des détritus, qui, autrement, s'y accumuleraient, et les rues parallèles au fleuve, où les égoûts, toujours à sec, semblent ignorer l'existence de l'eau pour laquelle ils sont faits, et servent de réduits à toutes les saletés que l'on y jette des résidences. A toutes les substances malsaines, infectes, que le vent ou le hasard y entasse.

Nous ignorons en quel état se trouve la voirie, dans les districts supérieurs de la ville; tout ce que nous en savons, c'est qu'il s'élève, à chaque instant, dans cette partie de la ville, des protestations, des plaintes publiques et particulières.

Nous ne voulons nous occuper que des deuxième et troisième districts, et il nous faut avouer que, presque partout, les rues longitudinales y offrent un aspect honteux pour une métropole telle que la Nlle-Orléans. Ce n'est partout des amas de sable, de bone, de matières en putréfaction qui répandent autour d'elles une odeur nauséabonde. Comment ne s'y déclare-t-il pas une foule de maladies infectieuses? c'est ce que l'on ne comprend pas; il faut à cette ville, qui jouit, bien à tort, d'une assez triste réputation, sous ce rapport, à cette ville sur le compte de laquelle on répand, au loin, tant de bruits calomnieux, une dose de salubrité bien rare, pour ne pas succomber sous le poids de tant de négligences, de tant de maladresses!

Heureusement, bien que tardivement, l'heure de la réforme semble avoir sonné. Que l'œuvre commence, nous la saluerons avec joie, avec une indicible satisfaction d'esprit et de cœur.

Voilà pour l'intérieur; passons aux mesures du dehors.

La fièvre jaune s'est déclarée à la Vera-cruz; elle fait rage à la Havane et dans une partie des ports du Golfe et des Antilles.

Une foule de navires infectés de l'épidémie, nous en arrivent, qui veulent pénétrer chez nous, soit pour y décharger leur fret, soit pour y trouver un refuge. Nous avons une quarantaine située à grande distance de nous, mais avec laquelle les communications, par terre, sont d'une facilité dangereuse; si elle ne suffit plus à sauver la ville de la contagion, que l'on renvoie les navires au-delà des jetées, qu'on les conduise en plein Golfe, à l'Ile aux Vaisseaux; que l'on fasse bonne garde, surtout, pour interdire toute communication entre ce Lazaret et les côtes. Ici, une bonne partie de la responsabilité nous échappe; elle retombe, presque tout entière, sur l'administration d'un Etat voisin, sur le Mississippi.

Déjà des suppliques lui ont été adressées; elle y fera droit, nous le supposons, nous n'avons aucun droit d'en douter; il y va autant des intérêts des Mississippiens que de celui des Louisianais.

Il y a, enfin, le gouvernement de Washington, qui a son mot à dire dans la question, et son pouvoir à exercer. Qu'il aide, par ses croisières, à maintenir la parfaite exécution des réglements quarantainaires, qu'il établisse un cordon sanitaire le long de toute la côte, surtout des jetées Eads à la pointe de la Floride et, spécialement, devant l'île aux Vaisseaux—et nous échapperons très-probablement à l'épidémie.

Une nouvelle qui, toujours, sème autour d'elle la terreur dans le monde, s'y répandait, tout récemment avec la rapidité de l'éclair: le choléra est en Egypte; le choléra est à Alexandrie; le choléra est à Malte: le choléra est en Angleterre! Immédiatement, les peuples se sont émus, ils se sont indignés, surtout en apprenant que l'invasion du fléau était l'œuvre de la négligence, ou plutôt de l'égoïsme mercantile du gouvernement anglais et de ses agents.

Partout on s'empresse de prévenir le danger; partout on songe à se prémunir contre tout contact avec la marine de ce pays. Nous espérons bien que les autorités de Washington ne resteront pas en arrière de celles des autres contrées et sauront sauvegarder le pays contre le terrible fléau du choléra. Les instructions ont été envoyées au ministre des Etats-Unis près le cabinet de St. James, aux consuls américains réédiant dans les différents ports de la Grande-Bretagne. Nos représentants ont l'ordre de ne naliser tout départ de navires des ports anglais, et d'en indiquer en même temps la destination. La mesure est sage, mais elle ne suffit pas; il faut que l'on prenne, dans les différents ports des Etats-Unis, mille précautions pour y interdire toute entrée de bâtiments anglais; il est nécessaire, aujourd'hui d'exercer une vigilance plus grande que jamais; les communications sont si faciles, si rapides, si nombreuses; il suffit d'un germe, pour en poisonner tout un continent, comme il suffit d'une étincelle pour provoquer le plus vaste incendie.

Le Colonel Charles Dreux.

Le colonel Charles Dreux était certainement l'une des belles espérances de la Louisiane, sa terre natale. A peine entré dans la vie, il s'était déjà conquis un renom d'orateur de race, par les improvisations, remarquables de pensée et de forme, qu'il avait prononcées au cours de campagnes électorales; par l'accent entraînant qu'il mettait. C'était un foyer des plus vifs, auquel s'animait, s'enflammait toute cette jeune génération qui aimait à se grouper autour de lui.

Il était né orateur, et son talent mûrissait, se virilisait dans l'étude et dans la lutte. Sa place était clairement désignée; fort belle déjà, elle eut été certainement au premier rang.

Nature vibrante, exubérante, enthousiaste, il aimait sincèrement, profondément son pays. Aussi dès qu'éclata la guerre de Sécession, il jugea que le temps n'était plus aux paroles. L'orateur se fit soldat, et, renonçant sans hésiter à la tentante carrière que la politique lui ouvrait large, facile, il partit. Il ne devait pas revenir.

On sait le reste. L'une des premières balles de l'ennemi d'alors vint fatalement l'atteindre; à peine les hostilités étaient elles commencées que cette voix tant aimée se taisait pour jamais. Le colonel Dreux fut le premier officier louisianais tué dans cette lutte gigantesque à laquelle on a donné le nom de "La Cause Perdue." Il mourait, lui, en la croyant gagnée.....

On se rappelle les magnifiques funérailles qui furent faites ici au fougueux orateur, à l'héroïque officier. Toute la ville était là, hommes, femmes et enfants. C'était le deuil d'une famille immense, de notre population entière. C'était bien un des nôtres, et l'un des meilleurs, qui était là, glacé, dans ce cercueil, ayant aussi son linceul, mais un linceul fait de fleurs et de couronnes celui-là.

Nous nous souvenons qu'au moment où la tête du cortège funèbre entrait au cimetière St-Louis (rue de l'Esplanade, près du bayou St-Jean) la queue de ce même cortège n'avait pas encore descendu les degrés de l'Hôtel de Ville, le point de départ.

Ces temps sont déjà loin, mais la reconnaissance et le patriotisme n'ont rien oublié.

Le Club d'Escrime St-John, qui se souvient aussi, veut consacrer la mémoire de ce jeune et vigoureux talent, emporté si vite et si tristement par la tourmente de la guerre. Il a eu la noble pensée d'élever un monument au colonel Charles Dreux dans sa ville natale, et voici que déjà il est à l'œuvre.

Nous avons publié hier les noms des membres du Comité d'Arrangements et aussi de ceux qui composent le Comité d'Organisation et du Programme. Cette double composition nous est un sûr garant que le noble projet sera mené à bonne fin. Il est bon, il est digne que les Louisianais s'affirment ainsi; qu'ils honorent dans sa tombe celui qui les honora de son vivant, et qui donna sans hésiter sa vie à la patrie, alors que cette vie lui appartenait si longue et si séduisante pourtant.

C'est donc de grand cœur que nous nous associons à cette pieuse entreprise; avec joie sympathiques nous lui donnerons aussi tous nos efforts.

FORT ESPAGNOL.—Tout le monde s'accorde à dire que M. Dressel s'est surpassé dans les décors qu'il a brossés pour l'opérette actuellement en vogue, *Pinafore*. Jamais on ne fit mieux. Nous ne pouvons que féliciter M. Saiter du luxe qu'il déploie dans cette mise en scène, costumes, décors, accessoires, etc.

Très jolie recette à la matinée hier, et foule le soir. A l'orchestre et sur la scène exécution des plus satisfaisantes. Aussi grand succès. La danse si populaire, le *Sailors Hornpipe*, par Miles Gossi, Carulla et Rose, est toujours attendue avec impatience et redemandée encore et encore. C'est un trio de danseuses légères, élégantes et pleines d'entrain.

Nous rappelons au public que les représentations de *Pinafore* touchent presqu'à leur fin.

WEST END.—Quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre; *Pinafore* vaut chaque soir des avalanches de nickels, et on le maintient sur l'affiche; c'est juste.

Hier très considérable était le nombre de ceux qui ont profité du privilège que l'on a d'assister gratis aux matinées; mais plus considérable était encore le nombre de ceux qui, le soir, éclatant la bourse, et venaient encore entendre cet ouvrage, qui compte parmi les favoris de notre public, et auquel Rose Temple et la troupe du West End ajoutent bien du piquant.

Ce soir *Pinafore*, qui disparaîtra d'ailleurs bientôt de l'affiche.

Demain vendredi, à 6 heures très précises, le fameux feu d'artifice Japonais que le mauvais temps rendait impossible avant hier. On sait que c'est là un spectacle tout original que brillant. Une véritable distribution adrienne de joujoux et des effets de lumière splendides, en plein soleil.

HUNTSVILLE ALA.—Le Dr. J. C. Spotswood dit: "Je recommande hautement "Brown's Iron Bitters" pour la dyspepsie, le rhumatisme et la débilité générale.

L'administration des contributions indirectes vient de dresser la statistique des propriétaires de France qui récoltent leurs vins.

1,925,175 propriétaires ont été classés dans cette catégorie: ils se répartissent de la façon suivante entre les 89 départements, en comprenant dans ce chiffre le territoire de Belfort.

Les départements qui comptent le plus grand nombre de propriétaires récoltant leurs vins sont:

L'Indre, 89,349; la Charente-Inférieure, 81,331; la Savoie, 79,595; la Gironde, 79 905; la Dordogne, 59 571; le Gers, 56,571; l'Yonne, 55,965; le Lot-et-Garonne, 46,828; l'Hérault, 43,066; l'Aude, 40 307. le Vaucluse, 41,270; le Puy-de-Dôme, 40,182.

Les départements qui en ont eu le moins sont:

La Creuze, 2; l'Ille-et-Vilaine, 70; la Mayenne, 117; le Cantal, 500; l'Eure, 910.

Enfin, dans les départements du Calvados, du Finistère, de la Manche, du Nord, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Somme et Belfort, aucun propriétaire n'est inscrit comme récoltant du vin.

La Revue de Marksville, [paroisse Avoyelles, Louisiane,] du 21 juillet:

Nous avons eu occasion, pendant la semaine, de voir des habitants de tous les districts de la paroisse, et les nouvelles qu'ils nous ont données des récoltes sont un peu plus encourageantes que nous ne nous y attendions. Le maïs, en général, est à peu près fait et le rendement, sauf accident, en sera assez satisfaisant. Quant au coton, il n'y a rien d'extra, mais si le beau temps que nous avons depuis la semaine dernière se prolonge encore quelques jours et si les chenilles ne viennent pas trop tôt, il s'en fera une jolie récolte.

—Nous avons fait, cette semaine, un court voyage sur les bayous des Glaises et Choupique; nous avons observé attentivement sur notre route les récoltes de coton et maïs. Toutes celles que nous avons vues le long des bayous sont de toute beauté, le maïs principalement. Nous ne pouvons rien dire de bon de celles qui se trouvent en arrière, parce que nous ne les avons pas vues, mais, d'après ce que nous avons entendu dire, elles ne valent presque rien.

—L'état sanitaire du village est excellent.

—L'augmentation faite par le Board de Reviewers sur l'assessement de notre paroisse est d'environ $150 000, ce qui met la taxe de paroisse à $1 500 et la taxe d'Etat à $900—total de $2,400.

—Bien peu d'affaires dans le village en ce moment-ci. Tout y est calme.

—Le Père Bré mérite certainement les remerciements de la paroisse de Marksville pour la manière dont il a fait entretenir le cimetière de notre village, qui est en aussi bon état et aussi propre qu'il y a moyen de l'entretenir. Le Père Bré a employé, avec beaucoup d'économie, le peu d'argent qui lui a été mis entre les mains pour faire le travail. Depuis près d'un an il entretient le cimetière, et il lui reste un peu d'argent.

—La malle nous arrive régulièrement tous les matins de bonne heure, le lundi excepté.

—M. A. L. Ducoté est de retour d'Orange, Texas, depuis dimanche dernier. Il est venu nous faire une visite mardi. Il ne semble pas très satisfait de la ville et n'a pas envie d'y retourner. Il est satisfait de son voyage.

—Samedi dernier, vers 4 heures de l'après-midi, le moulin à coton [à vapeur] de M. François Francisco, près de Mansura, a pris feu et, en peu de temps, a été entièrement détruit. On nous annonce qu'il n'était pas assuré.

MARAIS MAUD—Le Dr N. S. Ruggles dit: "Je recommande "Brown's Iron Bitters" comme un précieux tonique pour enrichir le sang et dissiper tous les symptômes de dyspepsie. Cette préparation ne nuit pas aux dents."

La République Française, du 11 juillet:

Par 371 voix contre 82, la Chambre a voté, hier, un ordre du jour de pleine confiance au gouvernement pour les opérations du Tonkin. Nous n'affirmerons pas que l'attitude particulièrement outrageante de la droite pendant les débats n'ait contribué à grossir de quelques suffrages cette imposante et significative démonstration; mais si les attaques grossières, les injures calomnieuses, les violences à froid des coryphées monarchistes ont eu, en effet, pour résultat de grandir le succès du cabinet et de le rendre plus complet, il est certain que l'adhésion de la plupart des députés républicains à la politique de vigilance et de fermeté qu'avait défendue M. le ministre des affaires étrangères était assurée avant que les membres du grand parti conservateur et modéré se fussent livrés au plus scandaleux tumulte. Nous avons toujours déclaré qu'il existait dans le Parlement une majorité solide et compacte, très décidée à soutenir énergiquement le gouvernement dans tout ce qu'il pourrait entreprendre de sérieux et d'efficace pour maintenir notre situation extérieure, pour étendre notre influence et nos relations commerciales. La séance d'hier prouve combien cette majorité est nombreuse à la Chambre. Pour triompher des interpellateurs, l'honorable M. Challemel-Lacour n'avait qu'à donner cette impression que le ministère suit nettement ce qu'il veut et où il va.

Il s'est contenté, pour toute habileté, d'exposer les faits avec précision, d'indiquer les desseins véritables du gouvernement français; le chiffre uniquement dans lequel notre action doit s'exercer; les bases des négociations que l'on poursuit actuellement, et il s'est appliqué aussi à bien faire comprendre que rien ne pourra nous empêcher de remplir la tâche de devoir, de dignité et d'intérêt sagement comprise qui nous appelle au Tonkin. Il a fait de la question générale un double point de vue militaire et politique. Il a fait connaître qu'avec les forces qui seront réunies au plus tard dans une semaine ou deux sur le fleuve Rouge et qui seront suffisantes pour les difficultés qu'on aura à surmonter, on occupera le delta du Song-Koï, on opérera dans la partie populeuse et laborieuse du Tonkin, dans la partie accessible, dans celle où nous pouvons être assurés d'avoir la protection de nos vaisseaux et où nous conviendrons porter le siège de notre établissement. Il a pu dire que notre action militaire immédiate et, d'après le témoignage des officiers de la plus haute compétence, cette action doit s'effectuer aisément. Bien qu'elles soient modestes, les ressources qu'on a obtenues du Parlement suffiront pour obtenir les Pavillons Noirs qui forment aujourd'hui l'armée régulière de l'Annam et ramener la cour de Hué au respect des traités audacieusement violés aujourd'hui. Quant à l'organisation définitive du pays, le plan en sera arrêté après que notre autorité aura été rétablie. Il ne s'agit donc pas de l'annexion de l'Annam, suivie de l'exécution sincère du traité de 1874, et de l'application de notre protectorat.

L'almanach et le Manuel de cuisine de Horsford

Sont envoyés gratuitement sur demande au Rumford Chemical Works, Providence, R. I.

On lit dans la *Liberté*, de Paris:

Lorsque M. de Bismark, en suspendant brusquement les négociations avec le Saint-Siège, essaya de trancher la question religieuse par voie législative, ses admirateurs applaudirent à ce qu'ils appelaient un coup de maître. L'événement a déjoué cette manœuvre. Les rapports entre le Vatican et la chancellerie prussienne sont plus tendus que jamais, ainsi que l'atteste un article singulièrement acrimonieux de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. La feuille semi-officielle dénonce amèrement les procédés de la cour romaine.

La raison de cette fureur c'est que les espérances de M. de Bismarck en un revirement du centre en sa faveur, ont été complètement déçues. M. de Windhorst et ses amis votèrent le projet adoucissant le régime du Culturkampf, mais sans cesser pour cela de réclamer l'abolition complète des lois de Mai, et, pour le reste, ils entendent réserver leur complète liberté d'action. En d'autres termes, le parti ultramontain repousse l'alliance que lui offrait le chancelier; il continuera de combattre dans les rangs de l'opposition tant que le gouvernement prussien n'aura pas accepté les conditions de la paranaité et fait amende honorable.

Voilà M. de Bismarck pris à son propre piège! Il a tous les désagréments d'un voyage à Canossa sans en goûter les avantages. D'où nous pouvons conclure qu'on peut-être le plus grand diplomate du monde sans être pour cela de force à lutter avec la cuvie romaine. Avis à MM. Ferry et Challemel-Lacour.

De l'éminent Dr H. R. Hopson Memphis, Tenn.

"J'ai employé **Celdon's Liquid Beef Tonic** dans plusieurs cas de *consomption* et de *débilité générale*, et j'ai pu constater que c'était une admirable préparation nutritive, tonique et stimulante. (N'en prenez pas d'autres des plus mauvais).

Madrid, 10 juillet, soir.

La Chambre des députés a continué aujourd'hui à discuter la proposition tendant à réformer la Constitution de 1876. Les orateurs de la gauche dynastique ont insisté en faveur de la réforme. Le gouvernement a refusé de toucher à la loi fondamentale de la monarchie.

La Chambre a nommé la commission chargée d'examiner le projet de loi portant suppression de la surtaxe sur les billets de voyageurs en chemin de fer. Six commissaires sont favorables au projet, un seul est hostile.

On parlait vaguement dans le public d'un nouveau manifeste que le Prince Napoléon se préparait à publier: le Prince n'a pas cru devoir garder le silence devant l'émotion produite dans le parti impérialiste par la maladie de M. le comte de Chambord et l'attitude prise par M. Paul de Cassagnac.

Par ordre de S. A. Impériale la note suivante a été expédiée dimanche soir à tous les journaux bonapartistes de province.

7 juillet 1883.

Depuis deux jours, le rédacteur en chef du *Pays* qui ne peut parler qu'en son nom personnel, essaie, à propos de la mort prévue du comte de Chambord, d'engager le parti bonapartiste dans une politique qui est la négation manifeste des principes qu'ont toujours invoqués et défendus les Napoléons.

Plus que jamais il importe d'opposer ces principes à la doctrine des royalistes de toute origine et de toute couleur.

Nous croyons qu'il est bon de rappeler à cette occasion les déclarations mêmes du prince Napoléon dans son manifeste du 15 janvier, où il écrivait:

"Depuis la mort du fils de l'Empereur j'ai gardé le silence sur l'ensemble de la politique. Ne voulant pas troubler, l'expérience qui se poursuivait, j'ai attendu, attristé, que la parole me fût donnée par les événements. Mon silence n'était que la patriotique expression de mon respect pour le repos du pays."

"Ma conduite, mes opinions, mes sentiments ont été systématiquement calomniés. Impassible, je n'ai répondu que par le mépris...."

Et plus loin:

"Je ne représente pas un parti, mais une cause et un principe.

"Cette cause est celle de tous, bien plus que la mienne.

"Ce principe, c'est le droit qu'a le peuple de nommer son chef.

"Nier ce droit est un attentat à la souveraineté nationale."

C'est donc un désaveu formel. Détail curieux: la note a été rédigée de la main même du Prince.

Pour purifier les vêtements et la toilette, désinfectez les avec le **"Glenn's Sulphur Soap."**

Les **"Fike's Toothache Drops"** guérissent les maux de dents une minut

La tuberculose, dont la phthisie pulmonaire est la manifestation la plus commune et la plus meurtrière, n'est bien connue, aujourd'hui, que grâce aux médecins français. Il y a 60 ans, Laënnec avait démontré que toutes les formes de cette terrible maladie, les unes lentes, les autres rapides, appartenaient à la même affection; les Allemands, s'appuyant sur des examens microscopiques, avaient prétendu depuis qu'il y avait deux formes de tubercules; mais depuis dix ans, ils sont forcés d'admettre, grâce aux travaux de nos compatriotes, MM. Charcot, Thaon et Grancher, que le produit de la tuberculose est unique.

Un médecin français, M. le docteur Villemin, professeur à Val-de-Grâce, a enfin démontré que cette affection reconnaissait toujours la même cause: le *contagion*. Frappé des rapports et des analogies qui existent entre les produits de la tuberculose, de la morve et d'autres maladies contagieuses, il pense que si la tuberculose était contagieuse comme elles, elle pourrait se développer chez des sujets auxquels on l'inoculerait. Il insère donc sous la peau de quelques animaux, de produits tuberculeux; les tubercules germèrent et produisirent la tuberculose pulmonaire.... La nature infectieuse de cette affection était donc démontrée.

Disons en quoi consiste l'avenir de la découverte de M. Villemin. Celle-ci ayant démontré que la tuberculose était un produit virulent, on y a cherché le virus, et trouvé sa caractéristique, le microbe. Dès lors on étudiera le microbe de la tuberculose comme ceux de la morve, de la rage, du charbon; on le cultivera, on l'atténuera, et peut-être arrivera-t-on, *par une vaccination spéciale* à préserver l'espèce humaine de la phthisie pulmonaire dont les ravages actuel ement nous désolent et s'accroissent de jour en jour. Espérons, comme le disait M. Verneuil, qu'on arrivera bientôt à nous préserver de la phthisie comme les bergers et les moutons du charbon et les poules du choléra. Tel est l'avenir réservé à la découverte de M. Villemin, découverte toute française, comme les travaux de M. Pasteur.

La souscription nationale pour le monument Gambetta s'élève, le 13 juillet, à Paris, à la somme de 223,510 fr. 42 c.

Voici, d'après le *Figaro*, le rapport sommaire rédigé par la commission médicale, composée d'Européens et d'Arabes, et qui avait été envoyée à Hamlette pour étudier l'épidémie des sauterelles.

"Les sauterelles, membres de la commission mixte chargée de se rendre à Damiette pour y étudier la maladie qui s'y est manifestée ces jours derniers, après nous être réunis dans la dite localité et avoir examiné un assez grand nombre de malades et de décédés et avoir pratiqué une autopsie, sommes unanimement d'opinion que les symptômes présentés par les malades que nous avons observés sont ceux du choléra.

"Vu la marche rapide de la maladie, la forme presque foudroyante de quelques cas, l'ex chion que prend la maladie dans la ville en dehors du foyer primitif, nous sommes d'avis que cette affection présente les caractères d'un choléra épidémique.

"Signé: docteurs Ferrari, Aninos, Grant, Zambakos, Ardouin bey, Winkler, Hanna, Chaffey bey, Dacorogna bey, Harraoui."

"Brown's Iron Bitters" sont le meilleur remède connu pour la guérison des maladies nerveuses et des affections du cerveau et des muscles

On écrit, de Lisbonne, le 2 juillet:

"Les Cortès ont été nouvellement prorogées le 1 juin, et cette fois-ci jusqu'à la fin de l'année, mais le même jour elles ont été ajournées au 5 novembre. Les deux grandes questions qui seront présentées à la réouverture de la session se rapportent à la réforme de la charte et à celle de la loi sur les élections.

"La première a pour objet principal d'introduire dans la Chambre des Pairs l'élément électif, c'est-à-dire de supprimer l'hérédité de la pairie *in infinitum* et la nomination des pairs par le roi. On prétend aussi modifier quelques articles de la Constitution sur les immunités des membres du pouvoir législatif pour ne pas empêcher l'action de la loi pénale, ainsi qu'à rendre constitutionnel le droit de réunion, d'ailleurs déjà accordé par une loi de 1870. De même on pense rendre permanente la faculté de reviser la Constitution au bout de quatre ans écoulés après chaque réforme y introduite.

"La réforme de la loi électorale, tout en maintenant le suffrage universel à peu de chose près,—puisque tout chef de famille, tout homme âgé de vingt et un ans sachant lire et écrire, et tout contribuable [jusqu'au minimum de 4 fr. par an] jouit déjà le droit de voter,—établit le principe de l'élection de liste complète dans quelques circonscriptions électorales, et incomplète dans les chefs-lieux des départements, pour rendre possible la représentation de a minorité des électeurs.

"Tout candidat dont le nom pourra réunir 5000 voix, par accumulation des votes dans différentes circonscriptions électorales, aura le droit d'être reconnu député. Cette faculté ne pourra être accordée qu'aux candidats qui auront réuni le tiers de suffrages.

"Le projet n'établit point d'incompatibilité absolue entre la représentation nationale et d'autres fonctions. Seulement les candidats ne pourront pas être élus dans les circonscriptions où ils exercent certains emplois publics."

Les élections du conseil général, de France, fixées au 29 juillet, époque primitivement choisie pour la célébration du centenaire Montgolfier, obligent le comité annoncé à ajourner la date de cette solennité qui aura définitivement lieu le samedi 11 et jours suivants, 12 et 13 août, à Annonay.

L'Académie des jeux floraux de Toulouse vient de confirmer des lettres de maître ès jeux floraux à la reine Elisabeth de Roumanie, connue dans le monde littéraire sous le pseudonyme de Carmen Silva. La reine Elisabeth de Roumanie, qui a publié des pensées et des poésies remarquables, est déjà membre de la Société des félibres de Provence et du bas Languedoc, dont le siège est à Montpellier.

Les ventes par le collecteur Houston.

M. Desposito, premier député du collecteur Houston, a continué, hier, au même endroit que les jours précédents, la seconde et dernière criée des propriétés en vente pour non paiement de taxes. Trente-huit ont été offertes; toutes ont été adjugées à l'Etat, à l'exception de celle de M. Fred. Rutterfield.

C'est le terrain No 29, situé dans l'îlet No 181, compris entre les rues Jolie, St-Joseph, St-Charles et Camp, et ayant 26 pieds de face sur 151 de profondeur. Il a été adjugé à M. L. T. Simons pour la somme de $716 22, montant des taxes dues depuis 1874 jusqu'en 1880, inclusivement, et des autres frais.

Les ventes continueront aujourd'hui.

M. Martin-Feuillée, ministre de la justice, en France, a fait signer un décret instituant une commission extra-parlementaire chargée de préparer un projet tendant à la réforme du code de procédure et à la réduction des frais de justice.

Cédant à la pression de l'opinion publique, le ministre a nommé une commission.

Décédé, hier matin, à 10 1/2 heures, à l'âge de 5 ans, JOHN LEWIS, fils de LATANA CHARBONNET et de LOUISE BOIMARE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la résidence de son père, rue Laharpe, entre Claiborne et Derbigny.

A. L. G. D. G. A. DE L'U.

La Resp. L. Fusion Maçonnique No 23, sous la Jurid. du Sup. Conc. de la Lou.

Il a plu au G. A. D. L'U. de rappeler à lui l'âme de feue ODALIE PERCY, âgée de 24 ans, sœur de notre T. C. F. J. J. Percy, membre actif de ladite R. Tous les FF. de cet Atel. ainsi que les FF. des RR. LL. sont fraternellement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 26 juillet, à 4 heures P. M.

Maison mortuaire—rue Marais entre St-Philippe et Ursulines

Par mandement de la L.

J. P. THOMAS Jr, 32e.
Secrétaire.

N. Orléans ce 26 juillet 1883. 26juil—1f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,

VINS de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc.

Ports de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Walnables, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de Ste-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Proclamation de la Quarantaine.

BUREAU DE SANTÉ
De l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la fièvre jaune sévit dans les ports de Matamoras, Tampico, Tuxpan Vera-cruz et tous les ports de l'île de Cuba Haïti ou Saint Domingue, Porto-Rico, la Jamaïque, les ports brésiliens Rio Janeiro et Pernambuco, et

Attendu qu'aucun système de quarantaine n'est connu pour prévenir la propagation de la fièvre aux pays voisins, plusieurs comités et villages de chaque côté tout les jours des communications de toutes les heures avec lesdits ports infectés exposant ainsi à une contagion mortelle, ces ports, ces comtés et ces villages, et la maladie ne s'y est pas déjà déclarée, et

Attendu que plusieurs navires des dites districts de comtés infectés sont en ce moment à proximité de la côte du Mississippi et de la station de Quarantaine de Mississippi, et

Attendu que le choléra Asiatique sévit maintenant dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique que des rapports nous apprennent qu'il s'étend vers les ports européens et que la contagion pourrait fort bien nous atteindre par les navires qui nous arrivent de ces ports, et

Attendu que la section 4me de l'acte de l'Etat de la Louisiane approuvé le 19 mars 1858 le section 1ère de l'acte du 24 mars 1876 et la section 7me du 20 avril 1877 donnent à la Chambre du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane le pouvoir et l'autorité nécessaires de sécurité de laisser une proclamation de quarantaine et de la faire mettre en vigueur contre tous ports autres que ceux nommés dans la proclamation de sécurité, en confiance le Gouverneur de la Louisiane le dit Hutson lance la présente sa proclamation de quarantaine qui prendra effet à partir de cette date, contre tous les lieux et comtés avec lesquels ports Mississippi Mississippi ou Tampico Tuxpan, Vera-Cruz et Mississippi les ports Brésiliens Rio Janeiro Bahia et Pernambuco et les ports avec lesquels ces dits ports infectés ont des communications et contre lesquels il n'est pas de quarantaine.

Les navires venant de ces ports seront détenus dès jours, fumigatés, nettoyés, comme les navires venant des ports infectés sus nommés.

Aussi les navires toutes personnes ayant été en communication ou en contact avec les navires leurs équipages, leurs passagers, seront mis à la quarantaine de l'île aux Vaisseaux à un endroit quelconque de la côte du Mississippi ou à l'une des stations de quarantaine américaines de la Louisiane à moins qu'ils ne soient en détention de dix jours à la station dont ils seront le plus rapprochés, et qu'ils y aient été fumigués et désinfectés.

Les navires en route régnera la fièvre jaune ou le choléra asiatique, arrivant à des stations de quarantaine que les maladies se soient déclarées avant leurs départs, seront de leurs voyages ou pendant leur arrêt à la station de quarantaine, seront par le droit, en aucun cas, d'entrer dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Tous les convois de chemin de fer transportant des passagers ou des marchandises à la Nouvelle-Orléans seront reçus de quarantaine à la station des quarantaines établies sur les lieux respectives le temps voulu pour qu'il y soit fait une inspection complète à leur départ et pendant le temps à autre, le Bureau de Santé pourrait adopter.

Les officiers aux diverses stations de quarantaine, sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur cette proclamation et prier d'en user, et qu'ils apportent une vigilance pour s'y conformer. Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane aura recours aux moyens les plus énergiques dont il aurait les lois de l'Etat de la Louisiane pour punir toute violation ou tout mépris de cette proclamation.

Lancée de perfectionnement et sous le sceau du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23me jour de juillet 1883.

JOSEPH JONES, M. D.
Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane.

Copie exacte.

S. S. HERRICK, M. D.,
Secrétaire.

26 juil—26 29 aout 1

Contribuables, Attention!

AVIS OFFICIEL.

BUREAU DU TRÉSORIER,
Nouvelle Orléans, 21 juillet 1883.

LES REÇUS DE TAXES DE VILLE pour 1883 sont maintenant prêts. Les contribuables en s'empressant de payer, en éviteront l'intérêt.

B. T. WALSHE, Trésorier.

26 juil—15f

Perdu.

LE 24 juillet, entre 3 et 10 heures de l'après-midi, un porte-monnaie contenant une somme de $1000. On l'a perdu en faisant le trajet de la rue de l'Esplanade, coin Bienvenue, jusqu'au Bayou St Jean, et du Bayou St Jean au City Park. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le rapportera au No 192 rue de l'Esplanade.

26 juil—2f

Graines de Navets de la Nouvelle Récolte.

VIENT d'être reçu un approvisionnement de GRAINES DE NAVETS (bonnes de 1883,) de toutes les variétés. A vendre en quantité à la convenance des acheteurs. Aussi, un ASSORTIMENT COMPLET DE GRAINES DE SAISON.

B. F. WIMGEN,
Magasin de graines, 96 rue Gravier, Nlle-Orléans.

24 juil—7f

Graines de Navets de la nouvelle récolte.

PAR le steamer "New York", j'ai reçu la nouvelle récolte de graines de navets (comprenant en gênéral) toutes les variétés qui se plantent par ce jardin en vente, préparées en paquets tout le commerce ou en grandes quantités à bas prix.

J'ai aussi en magasin un vaste assortiment de graines pour le plant de moment comprenant en partie: choux superior, fist, Dutch, improved, Drumhead St-Denis Brunswick et autres variétés, choux-fleurs italiens, français et allemands, Celery Carottes, Betteraves et Laitues en variétés sur lesquelles j'appelle l'attention de tous ceux qui en désirent. des graines fraîches et d'excellentes qualités.

RICHARD FROTSCHER,
Magasin de graines, Nos 15 et 17 rue Dauphine.

22juil—1m